



RAPPORT ANNUEL

2021

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1	PAGE 3
Convocation à l'Assemblée Générale Annuelle 2022 / Ordre du jour / Mot de la Présidente Conseil d'administration	
SECTION 2	PAGE 8
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 17 novembre 2021 Annexe	
SECTION 3	PAGE 29
Rapport d'activités de la porte-parole et relationniste 2021 Objectifs 2020-2021 Mot de la porte-parole et démarches accomplies en 2021 Les comités et représentants Le Comité exécutif Le conseil d'administration Les Représentant (e)s des régions Les élections à venir pour les officiers du C.E. et les représentants du C.A. Équipe journal et firme comptable Conclusion	
SECTION 4	PAGE 40
Rapport financier 2021	
SECTION 5	PAGE 52
Prévisions budgétaires 2022	
SECTION 6	PAGE 54
Projets priorités d'actions 2022-2023	

SECTION 1

CONVOCATION A.G.A

ORDRE DU JOUR

MOT DE LA PRÉSIDENTE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONVOCAATION



ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX DU QUÉBEC (A.A.S.S.S.Q.)

224-3055, Boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, QC, G1P 4C6 | Courriel : aafsq@videotron.ca

Téléphone: 581-741-3494 | Télécopieur: 581-742-3499 | Web : www.aassq.ca

Bonjour à vous, chers membres,

C'est avec grand plaisir que je vous convoque à la quarante-huitième (48^e)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX DU QUÉBEC

DATE : LE MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

**HEURE : 19 heures – L'inscription se fera à partir de 18h30
et l'AGA débutera à 19h**

ENDROIT : Plateforme ZOOM

POUR : LES MEMBRES SEULEMENT

C'est avec plaisir que nous vous attendons en grand nombre à notre assemblée générale annuelle 2022 virtuelle. Votre participation est essentielle au bon fonctionnement de notre Association. Vous êtes les personnes décisionnelles, responsables de nous transmettre vos demandes, vos besoins et vos commentaires.

Cette année, nous profitons de cette occasion pour vous présenter nos nombreux efforts, incluant la concrétisation de nos partenariats, et nos réflexions collectives liées aux changements dans notre milieu.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre !

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE
L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX DU QUÉBEC
DATE : LE MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022 À 19H

POINTS À ABORDER	HEURE	DURÉE	RESPONSABLE DU SUIVI	I N F O	D I S C	D É C I
1. Présences	19 :00	5 min.	May Ghanty	*		
2- Ouverture de l'assemblée générale annuelle et constat du quorum	19 :05	2 min.	May Ghanty	*		
3- Adoption de l'ordre du jour	19 :07	3 min.	May Ghanty	*	*	
4- Adoption du procès-verbal de l'AGA 2021 et suivi	19 :10	5 min.	May Ghanty	*	*	*
5- Adoption du bilan financier 2021 (document joint)	19:15	5 min.	Claudine English	*	*	*
6- Adoption du rapport annuel 2021	19:20	5 min.	Claudine English	*	*	*
7- Nomination de la firme comptable	19:25	5 min.	Claudine English	*	*	
8- Ratification des actes des administrateurs et administratrices	19:30	5 min.	Claudine English	*		
9- Adoption des mandats qui seront confiés aux membres du CE, CA et de tous les autres comités	19:35	10 min.	May Ghanty	*	*	*
10- Les élections en 2022: présidence et régions 02-03-04/17-06-07- 08-09/10-13-14	20:40	15 min.	May Ghanty		*	*
11- Période de questions	20:55	30 min.				
12- Varia	21:25	15 min.				
13- Levée de l'assemblée						

UN MOT DE VOTRE PRÉSIDENTE

Bonjour à vous chers ASSS,

Je n'arrive pas à y croire : Cela fait déjà un an depuis ma nomination au poste de présidente de l'AASSSQ . Le temps passe vraiment vite quand on est occupée. Je n'ai pas vu les jours passer!

Bien entendu, nous avons été particulièrement actifs cette année avec les changements que nous avons entrepris : changement du nom de l'Association qui reflète notre vrai nom soit celui que le Gouvernement nous a attribué. Le site web a été refait au complet avec un bel affichage aux couleurs et au nom de l'Association avec un look résolument moderne. Visitez-le au www.aasssq.ca. Laissez-nous connaître vos opinions!

Nous avons reçu, après notre appel dans le journal, plusieurs appels d'ASSS qui désiraient œuvrer avec nous, en tant que représentantes de différentes régions parfois aussi lointaines que la Gaspésie. Cela nous a fait chaud au cœur de voir qu'il existe toujours des ASSS qui ont à cœur notre mission de faire du bien auprès de notre clientèle en besoin et qui veulent s'impliquer pour faire une différence dans la vie.

Durant les deux ans qu'a duré la pandémie, nos contacts avec les autres organismes ont été quasi impossibles. Depuis 2022, nous mettons les bouchées doubles afin de faire progresser notre métier. Nous avons multiplié nos démarches auprès du Gouvernement en place afin d'être entendus sur certains points que nous avons ciblés en priorité.

En attendant d'être entendus, nous travaillons sur la prochaine AGA. Le rapport Financier a été produit par notre trésorière, Claudine English, et a été audité par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le procès-verbal a été préparé par Johanne Mailhot qui œuvre admirablement en tant que secrétaire du conseil d'administration. Gilles Mathurin, notre génial vice-président, m'a assisté tout au long de l'année dans mon travail et j'ai pu compter sur toutes les dynamiques représentantes régionales : Jennifer Roy, Madone Trudel, Sylvie Latulippe, Caroline Therrien, Marie-Manouhka Dumé et leur apport important dans les décisions prises cette année! Je ne saurai jamais assez remercier notre fidèle et excellente agente administrative, Odile Cloutier, au siège social de Québec, qui se surpasse à chaque occasion afin de présenter un travail d'exception! Avec une telle équipe du tonnerre, on ne peut que réussir dans nos entreprises...

Nous vous invitons à continuer de nous suivre sur notre page Facebook et à y déposer vos commentaires, suggestions et idées. L'invitation à devenir représentant tient toujours. Votre aide sera très appréciée. Communiquez avec nous au bureau. Merci à l'avance!

Je vous souhaite une bonne AGA. Votre présence est primordiale puisque c'est vous, chers membres, qui prenez les grandes décisions de notre fonctionnement. Soyez-y en grand nombre.

Ne laissez pas d'autres décider de votre avenir. Venez faire connaître **votre** opinion. Merci pour votre soutien tout au long de l'année. Sachez que nous l'apprécions énormément! À très bientôt!

May Ghanty

Présidente de l'AASSSQ

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

Région (01) BAS-ST-LAURENT	Madone Trudel (intérim)
Région (02) SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	Vacant
Région (03) CAPITALE-NATIONALE	Vacant
Région (04/17) MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC	Jennifer Roy
Région (05) ESTRIE-CHUS	Vacant
Région (06) MONTRÉAL/MÉTRO	Vacant
Région (07) OUTAOUAIS	Vacant
Région (08) ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	Vacant
Région (11) GASPÉSIE/DES ÎLES	Sylvie Latulipe (intérim)
Région (12) CHAUDIÈRE-APPALACHES	Vacant
Région (13) LAVAL	Marie-Manouchka Dume (intérim)
Région (14) LANAUDIÈRE	Vacant
Région (15) LAURENTIDES	Therrien Caroline (intérim)
Région (16) MONTÉRÉGIE	Vacant
Région (13) PRÉSIDENTE	May Ghanty
Région (07) VICE-PRÉSIDENT	Gilles Mathurin (intérim)
Région (16) TRÉSORIÈRE	Claudine English
Région (04) SECRÉTAIRE	Johanne Mailhot
Région (13) RELATIONNISTE	Nathalie Bourque

SECTION 2

**Procès-verbal
Assemblée Générale Annuelle 2021
Annexe**



ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX DU QUÉBEC
A.A.S.S.S.Q.
3055 boul. Wilfrid-Hamel, local 224, Québec (Québec) G1P 4C6
Téléphone : 581-741-3494 Sans frais 1-877-741-3494 Télécopieur 581-741-3494
Courriel : aafsq@videotron.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES DE
SANTÉ ET SOCIAUX DU QUÉBEC (A.A.S.S.S.Q.)

Procès-verbal de l'A.G.A de l'A.A.S.S.S.Q.
Tenue le mercredi le 17 novembre 2021
Par visioconférence Zoom
19h00

ORDRE DU JOUR

- 1. Présences**
- 2. Ouverture de l'assemblée et constat du quorum**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 novembre 2020 et suivis**
 - 4.1. Explication de la mise à jour point 4.6 des statuts et règlements**
- 5. Adoption du bilan financier 2020**
- 6. Adoption du rapport annuel 2020 (document joint)**
- 7. Nomination de la firme comptable**
- 8. Ratification des actes administrateurs et administratrices**
- 9. Adoption des mandats qui seront confiés aux membres du CE, du CA et des autres comités**
- 10. Informations et suivi des démarches de la relationniste, Nathalie Bourque, en 2019**
- 11. Les élections en 2021**
- 12. Période de questions**
- 14. Levée de l'assemblée**

1. PRÉSENCES: Annexe

Avant de débiter la rencontre, les présences sont vérifiées par la responsable, Nathalie Bourque, qui valide les numéros des membres de l'association, seuls admis à cette assemblée générale via zoom.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021 ET CONSTAT DU QUORUM

Ouverture de l'assemblée : 19h05

Le quorum étant formé des membres présents, selon nos statuts et règlements, est atteint avec 17 membres.

La présidente, Hélène Lauzé, souhaite la bienvenue aux membres participant à cette assemblée, les remercie de leur intérêt à faire de cette rencontre un échange constructif pour notre association et rappelle l'importance, pour les ASSS, de s'unir plus que jamais.

La relationniste, Nathalie Bourque, donne les consignes à observer pendant l'A.G.A. Elle explique le fonctionnement pour demander la parole et voter avec les outils de la plateforme Zoom. Elle informe également les membres présents que la rencontre est enregistrée aux seules fins de rédaction par la secrétaire, spécifiant qu'il est interdit d'utiliser l'enregistrement ou reproduction à d'autres fins et remercie les gens pour leur précieuse collaboration.

Mme Chantal Larouche (03) demande si le nombre de participants affiché est réel (18) et à combien de membre est fixé le quorum. Nathalie Bourque confirme que c'est effectivement le nombre des participants et que les membres présents forment le quorum et qu'un vote est adopté à majorité simple, conformément à nos statuts et règlements modifiés en fonction du fait qu'étant de partout en province, le nombre de membres présents n'est jamais très élevé et demeure imprévisible.

Mme Larouche demande également pour quelle raison l'assemblée générale est réservée exclusivement aux membres depuis l'AGA 2020. La relationniste répond qu'avant 2020, l'assemblée générale annuelle était toujours tenue pendant le congrès et les ASSS non membres pouvaient y assister sans prendre part aux décisions, n'ayant pas le droit de vote. Depuis que nous tenons la réunion en mode virtuel, seuls les membres sont admis.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

On demande l'ajout du point **4.1**. Mise à jour de certains points des statuts et règlements, en concordance avec les points modifiés par vote.

GA 01 – 2021/3.0

Il est proposé par André Bureau (05), appuyé par Gilles Mathurin (07), d'adopter l'ordre du jour, avec l'ajout du point **4.1**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU NOVEMBRE 2020

La présidente, Hélène Lauzé, explique que tous, étant membres, ont reçu préalablement le procès-verbal dans le rapport annuel par courriel; il était convenu que la lecture du PV ne serait pas faite au moment de l'AGA. Seuls les membres qui étaient présents à l'AGA 2020 peuvent en voter l'adoption. Avant l'adoption, les membres peuvent poser des questions.

Suivi au procès-verbal de l'AGA 2020 :

Nathalie Bourque apporte une importante précision sur la concordance des points modifiés par vote de nos statuts et règlements traitant des mêmes sujets, dont :

Au chapitre 5, Conseil d'administration, point 5.4. Être élue représentante de sa région

Au point 5.6. Nomination au comité exécutif : ***La R.R. qui désire être élue au comité exécutif doit avoir siégé au CA au moins un an*** Nous avons toutefois réalisé que le point 6.3. Éligibilité, n'a pas été ajusté en concordance avec la modification votée du point 5.6.

Il est donc de mise d'ajuster le point **6.3**. pour le lire comme suit : ***Doit siéger au conseil d'administration en tant que R.R.***

GA 02 – 2021/4.0 Adoption du procès-verbal de l’A.G.A. du 7 novembre 2020

Il est proposé par Daniel Rodrigue (13), appuyé par Nancy Charland (05), d’adopter le procès-verbal de l’Assemblée générale annuelle du 7 novembre 2019, tel que rédigé. Présente à l’AGA 2020 ??

Contre : 0

Abstentions : 0

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

4.1. Ajustement de l’article 4.6 des statuts et règlements : Fréquence de l’AGA

Dans nos statuts et règlements, à l’article 4.6., est indiqué que l’AGA a lieu une fois par année, « au moment du congrès annuel de formation ».

Considérant la nouvelle réalité à laquelle nous sommes confrontés pour une deuxième année, soit l’impossibilité de tenir un congrès ou même une AGA en présence et que nous devons tenir l’assemblée en mode virtuel, il serait de mise de documenter cette adaptation dans un cadre clair. C’est pourquoi le CA recommande d’ajouter une phrase à cet article :

« En l’absence de congrès annuel de formation ou dans l’impossibilité de tenir l’assemblée générale annuelle en présence, elle pourra être tenue en mode virtuel, par visioconférence. »

GA 03 – 2021/4.1. Ajout à l’article 4.6 des statuts et règlements : Fréquence de l’AGA

Il est proposé par Johanne Mailhot (04), appuyée par Daniel Rodrigue (13), d’ajouter à l’article 4.6. Fréquence de l’AGA de nos statuts et règlements, la phrase suivante :

« En l’absence de congrès annuel de formation ou dans l’impossibilité de tenir l’assemblée générale annuelle en présence, elle pourra être tenue en mode virtuel, par visioconférence. »

VOTÉ ET ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU BILAN FINANCIER 2020

La trésorière, Claudine English (16), présente le bilan financier. Dans le rapport annuel, elle invite les membres à regarder la page 33, Résultats, détaillant les revenus (produits) qui entrent à l'AAFSQ ainsi que les dépenses essentielles, bureau, correspondances (charges). Elle mentionne d'emblée que notre association est en bonne santé financière, tel que les membres peuvent le constater dans le rapport financier. Nous avons un surplus, étant donné que nous n'avons pas tenu de rencontres du CA en présence ni de congrès.

À la page 36, elle explique les actifs et les passifs.

À la page 43, les prévisions budgétaires : Les prévisions ont été basées sur les données que nous avons pour la deuxième année, soit l'absence de congrès et de rencontres physiques du CA, ce qui ne reflète pas la réalité habituelle.

Mme Chantal Larouche demande ce que représente le passif ? La vice-présidente répond ce que sont les comptes des fournisseurs, dettes de fonctionnement, salaire du bureau, etc. Aussi, certains de nos services (assurances) sont payés d'avance, pour deux ans.

Mme Larouche demande aussi pourquoi les cotisations des membres ont baissé de +/- 6000 \$?

Nous avons moins de membres cotisants; des départs à la retraite et quelques-uns qui choisissent de quitter.

À propos de la créance douteuse (personne qui n'a pas payé son congrès et ne s'est jamais présentée), Mme Larouche demande si elle a été réglée et sinon, pour quelle raison elle ne figure plus, en 2021 ?

Selon la méthode de la firme, aux livres comptables, la créance a été rayée. Quand on remet la comptabilité à la firme comptable, il arrive que la firme déplace des frais dans un autre compte pour balancer. Pour ce compte précisément, il a été rayé.

M. Jason Thorpe demande si on peut ne pas payer un congrès et la dette s'efface après trois ans ? La réalité est que la personne ne s'est pas présentée, et la poursuivre en recouvrement coûterait assurément plus cher que de laisser tomber.

M. Mohammed Rhallad (06) qui a travaillé dans la comptabilité veut élaborer les explications afin que tous puissent comprendre la situation.

Dans les associations qui ont des livres comptables, lorsqu'une créance n'est pas payée, ça entre dans un compte comme avance provisoire, pour un délai indéterminé. La compagnie ou l'association fait soit un recours au tribunal pour récupérer le montant, ou choisit de le rayer du compte. Si le montant n'est pas équilibré par rapport aux frais à engager en justice pour le récupérer, il convient parfois de le rayer après une période déterminée.

Toute personne peut vérifier la validité de cette procédure auprès de comptables de son choix.

Il demande maintenant : Dans le bilan 2020, il y a peu de charges, donc il y a un bénéfice. Ce pourrait être semblable pour l'année 2021, étant donné l'absence de congrès encore cette année.

Pour l'année 2022, peut-on prévoir un congrès en présence ?

Nathalie Bourque répond que nous sommes toujours à l'affût des consignes sur les mesures sanitaires et nous verrons s'il est possible de le faire. Selon les données actuelles, la situation s'améliore. Nous espérons qu'il y aura possibilité.

Jason Thorpe demande : (réponses de la trésorière, Claudine English)

Combien de membres actifs dans l'association ? 320

Coût des cotisations ? 156 \$ pour les membres réguliers, demi-prix pour les membres retraités (environ 14).

Gilles Mathurin (07) : A suggéré un congrès virtuel pour l'an prochain et des ateliers dans nos CLSC.

Nathalie Lebel (14) : Avait pour but de partager ce qu'elle pense de l'association, la baisse de membres, etc.

Elle n'a pu participer qu'à un seul congrès, son employeur ne la libère plus et plusieurs ASSS ne peuvent s'offrir personnellement un congrès à leurs frais. Elle y croyait beaucoup et a maintenant l'impression de n'être là que pour lever la main et s'exprimer.

Nathalie Bourque répond que nous n'avons pas d'autres choix que de repenser nos formules de rencontres et adopter de nouvelles façons de faire profiter les membres de leur participation financière.

Chantal Larouche revient sur la créance douteuse effacée et ne comprend pas que le montant ne figure nulle part, même pas dans les pertes....

Mohammed Rhallad répond que c'est effectivement rayé. Pour que ce montant n'existe plus, il s'en va dans un autre compte et ne figure plus au bilan. Il invite Mme Larouche à consulter la firme comptable qui pourra lui expliquer clairement la situation.

GA 04 – 2021/5.0 Adoption du bilan financier 2020

Il est proposé par André Bureau (05), appuyé par Daniel Rodrigue (13), d'adopter le bilan financier de l'année 2020.

Contre : 0

Abstentions : 0

VOTÉ ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2020

GA 05 – 2021/6.0. Adoption du rapport annuel 2020

Il est proposé par Mohammed Rhallad (06), appuyé par Daniel Lefebvre (13), d'adopter le rapport annuel 2020.

Contre : 0 Abstention : 1

VOTÉ ET ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

7. NOMINATION DE LA FIRME COMPTABLE

Chantal Larouche demande s'il est possible de demander à la firme comptable RCGT de produire un bilan plus détaillé donnant tous les chiffres : nombre de membres, départs, tout.

Nathalie Bourque répond que le rapport annuel est envoyé par la poste à tous les membres et que pour toute question, tout membre peut s'adresser au siège social de l'association pour consultation.

La trésorière recommande de reconduire le mandat de la firme comptable Raymond, Chabot, Grant & Thornton.

Pour : Tous

GA 06 -2020/7.0 Reconduction du mandat de la firme comptable

Il est proposé par André Bureau (05), appuyé par Daniel Rodrigue (13), de reconduire le mandat de la firme comptable Raymond, Chabot, Grant & Thornton, tout en leur demandant une soumission à tarif réduit et en effectuant une recherche sur les coûts offerts ailleurs.

Voté Contre : 0

Abstentions : 0

VOTÉ ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

GA 07 – 2021/8.0

Il est proposé par Chantal Boulanger (13), appuyée par Mohammed Rhallad (06), de ratifier les actes des administrateurs et administratrices de l'AAFSQ

VOTÉ ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. ADOPTION DES MANDATS QUI SERONT CONFIÉS AUX MEMBRES DU CE, DU CA ET DE TOUS LES AUTRES COMITÉS

La présidente nomme les différents comités de l'association et invite les membres à s'impliquer comme R.R. ou siéger sur l'un des comités.

André Bureau demande quels sont les mandats des comités actuellement. Nathalie répond qu'elle en parle au prochain point.

GA 08 – 2020/9.0

Il est proposé par Mohammed Rhallad (06), appuyée par Nathalie Lebel (14), d'adopter les mandats confiés aux membres du CE, du CA et de tous les autres comités.

Contre : 0

Abstentions : 2

VOTÉ ET ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

10. INFORMATIONS – SUIVI DES DÉMARCHES DE LA RELATIONNISTE, NATHALIE BOURQUE

Nathalie Bourque invite les membres à consulter son compte-rendu dans les pages 22 à 24 du rapport annuel 2020.

En 2020, le changement du ministre de la santé amène à devoir recréer des contacts et recommencer certaines représentations qui avaient été faites par l'association auprès de l'ancienne ministre. C'est malheureusement à recommencer à chaque changement de gouvernement ou de ministre; recréer des contacts, travailler à construire une relation professionnelle. Il faut répéter les mêmes discours; mettre l'accent sur la différence des missions CH & CHSLD versus les soins à domicile, la réalité des ASSS seuls à domicile, le niveau de responsabilité, la loi 90, l'alourdissement des clientèles, etc. C'est un travail dans l'ombre qui a une grande importance pour notre reconnaissance.

Dans la même période, il était un peu démoralisant de constater des ASSS faisant partie d'un groupe se sont appliqués à dénigrer le travail de notre association via Facebook, en insinuant son inutilité et en

publiant des commentaires visant à semer le doute, la division et le désintérêt des ASSS envers celle-ci. Il serait vraiment plus constructif de s'unir.

La relationniste rappelle que la mission première de l'association des ASSS est de nous faire connaître et reconnaître dans tous les sens du terme. C'est déjà assez laborieux comme mission auprès des instances ministérielles.

À ce sujet, elle précise que malgré les embûches, notre association n'est pas méconnue des instances et des médias qui la contactent pour avoir des informations justes ou une collaboration.

Elle partage quelques exemples d'activités et de collaborations réalisées dans la dernière année et les précédentes, qui sont détaillées dans le rapport annuel. Plus spécifiquement, elle souligne qu'une copie du journal l'Auxiliaire est envoyée régulièrement à des personnes ciblées au ministère de la santé pour les informer de notre réalité et de nos actions. Ces personnes peuvent être interpellées par notre association et, éventuellement, nous aider à mieux prendre notre place.

Certains membres du cabinet ayant lu notre journal ont pris la peine de transmettre des commentaires positifs sur les textes, notamment les témoignages des ASSS ayant travaillé en zone Covid ainsi que sur des textes du comité exécutif. Le journal a aussi été transféré au bureau de la ministre des aînés et des proches-aidants, Mme Marguerite Blais. Nous savons donc qu'ils/elles prennent le temps de le lire et c'est encourageant qu'ils nous transmettent des commentaires d'appréciation.

Pour le futur

Ne figurant pas au compte-rendu de ses activités dans le rapport annuel, Nathalie Bourque a récemment donné une entrevue à une journaliste de La Presse, pour un livre qui sera publié en mars 2022. Elle a été recommandée par une personne du ministère de la santé à la journaliste, pour répondre à des questions sur la réalité du travail des ASSS à domicile.

Elle a donné une entrevue à une journaliste de Radio-Canada, en lien avec la loi 90. Ceci prouve que l'association est reconnue lorsqu'on nous interpelle pour notre expertise, par exemple ici, dans le cadre d'une enquête sur la refonte de la loi 90.

L'office des professions a soumis un document au ministère sur un projet visant à élargir le décloisonnement des professions à plusieurs autres acteurs, ayant un strict minimum ou aucune formation. Nathalie suit de près toute avancée dans ce dossier et nous en entendrons assurément parler au cours des prochains mois.

Tout comme pour l'entrevue qu'elle avait livrée pour l'émission Enquête sur la privatisation de l'aide à domicile, même si on ne voit pas notre relationniste à l'écran, l'association des ASSS est citée comme référence au générique, pour la collaboration à cette production.

Un élément qui n'aide en rien la reconnaissance des ASSS et de l'association, c'est, entre autres, la formation fusionnée des PAB & ASSS, sur laquelle il est peu probable que le gouvernement recule. Nathalie rappelle que nous sommes le type d'emploi le plus privatisé et sous-traité au Québec.

Elle a reçu de son contact au ministère, il y a quelques semaines, une confirmation à l'effet que les agences effectuant le travail des ASSS seraient retirées le plus possible. Cette annonce lui ayant été présentée comme une bonne nouvelle soulève pourtant de nombreuses inquiétudes.

Nathalie s'est empressée de questionner comment il serait possible de continuer d'offrir les services alors qu'il manque déjà beaucoup d'ASSS.

La fusion des formations n'aidant pas la cause car moins de personnes formées au DEP s'orientent vers les services à domicile, comment sera-t-il possible d'assurer tous les services, si les agences privées sont retirées, sans ajouter d'ASSS pour les combler ? Elle a exprimé qu'il n'est surtout pas souhaitable de faire le même type d'appel d'offre que celui fait pour recruter des PAB en formation accélérée, ainsi grandement diminuée.

Elle a déjà amorcé des représentations et argumentations à l'effet qu'il est assez inquiétant de penser envoyer seules à domicile auprès d'une clientèle très vulnérable, des personnes trop peu formées.

Au cours des dernières semaines, des communiqués signés par des PDG des CISSS et CIUSSS ont circulé, dans lesquels, en lien avec le plan du gouvernement, ils s'engagent à diminuer au minimum le recours aux agences privées. La conscientisation est en cours, alors que les soins à domicile sont en plein virage. La préparation de la lettre au ministère est toujours en cours. Ayant déjà rencontré les anciens ministres de la santé, en tant qu'association des ASSS, nous voulons rencontrer Monsieur Christian Dubé, la ministre des aînés et proche-aidants et faire partie des discussions au ministère, comme ASSS qui connaissons la réalité du terrain, sur l'aide à domicile. C'est l'objectif à court terme. Il est aussi souhaitable que d'autres ASSS se joignent à nous dans cette démarche auprès du ministère. Les élus doivent entendre clairement les préoccupations et pistes de solutions des ASSS.

Une autre préoccupation est que les Centres de formations professionnelles, que nous pouvions rencontrer auparavant, ne donnent plus de place à nos représentants de l'association pour rejoindre les finissants ASSS.

Il serait primordial de se tailler à nouveau une place dans les CFP.

Ce qui implique la nécessité d'avoir plus de représentants régionaux dans notre CA.

Plusieurs ont quitté car, évidemment, tous sont très occupés mais nous avons la chance d'avoir une association et ce n'est qu'en accroissant la visibilité de notre métier que nous pourrons avancer.

Dans les dernières années, des activités ont été organisées et malheureusement, trop peu d'ASSS étaient au rendez-vous. Il ne s'agit pas de juger mais d'encourager les ASSS à s'impliquer, chacun, chacune à notre façon. L'essentiel du message, c'est qu'il est évident qu'on ne peut avancer en restant isolés. Nous devons nous unir.

La journée des ASSS, le 11 avril de chaque année demeure une occasion privilégiée de mettre en lumière les ASSS et notre travail en organisant des activités de reconnaissance et de visibilité dans nos milieux de travail respectifs.

Le nom de l'association est reconnu, accepté par le registraire des entreprises

Nous avons enfin notre nouveau **logo** avec le nom de l'association, il est superbe

Le **site web** est en restructuration

Activités : On évalue de quelle façon on pourrait organiser des activités plus régionales pour que tous les ASSS puissent y participer. En premier lieu, pour réaliser des activités régionales, nous avons besoin de représentant(e)s dans les régions.

En terminant, Nathalie parle de l'article qu'elle a publié dans l'Auxiliaire de septembre 2021 dans lequel elle parle du rôle de porte-parole. Elle y mentionne que toutes et tous les ASSS, à leur façon, avec leurs couleurs,

doivent être porte-parole de notre mission, nos valeurs et travailler à une meilleure reconnaissance du métier. Nous sommes toutes et tous l'association. Soyons les visages à qui les gens peuvent s'identifier, se référer. Profitons, tous et chacun, de chaque occasion pour valoriser notre métier et son importance.

Mohammed Rhallad (06) : Suite à l'exposé de Nathalie qui invite, comme toujours, à s'unir pour être plus forts ensemble, il trouve fort malheureux le trop bas taux de participation des ASSS à cette assemblée générale; quelques personnes ont même quitté la rencontre avant la fin. Pour atteindre les objectifs, ça prend un travail d'équipe. Nous avons besoin de plus de membres, c'est la seule façon d'avoir plus d'impact. Il importe de redéfinir un plan.

Il nous partage sa vision : À titre d'exemple d'implication, lui, est rendu officier au syndicat, comme vice-président, mission CLSC. Ce qui, dans son cas, facilitera la tâche de valoriser le soutien à domicile et l'apport absolument essentiel des ASSS. De se faire connaître aussi des professionnels.

Ça prend des représentants pour faire connaître l'association; beaucoup d'ASSS ignorent même l'existence.

Il faut absolument aller chercher les ASSS qui commencent, dès leur embauche.

Partage du journal l'Auxiliaire; Il suggère de laisser une copie dans les bureaux pour permettre aux ASSS non membres de le regarder, de prendre connaissance de ce que fait notre association.

Il croit que ça pourrait encourager des ASSS à devenir membre.

Pour permettre à plus d'ASSS de participer aux congrès : Plusieurs CISSS et CIUSSS employeurs refusent de financer le congrès aux ASSS. Personnellement, il s'engage à solliciter l'implication des CISSS-CIUSSS pour déléguer des ASSS aux congrès et souhaite également demander la participation financière des syndicats pour que plus d'ASSS puissent y participer.

Il sait que ce sera difficile avec les syndicats qui représentent aussi les PAB qui, eux, n'ont pas de congrès.

Nathalie remercie Mohammed de son intervention, précisant qu'elle a exactement la même vision, qu'elle croit en nous profondément mais qu'il est de mise de se questionner, individuellement;

« À quel point j'y crois et jusqu'où je suis prêt(e) à m'investir ? »

Elle mentionne que les syndicats locaux ont entendu beaucoup plus parler de l'association depuis qu'elle est relationniste et ne manque aucune occasion d'en parler. Il faut savoir aussi que ce ne sont pas tous les gens des syndicats locaux qui perçoivent l'association d'un bon œil. Nous devons prendre le temps d'expliquer notre mission qui ne rivalise en rien avec la mission des syndicats mais qui vise à travailler ensemble, dans les mêmes buts. L'association porte seulement le dossier des ASSS pour nous faire mieux connaître et être entendus.

Au niveau des présences aux congrès, c'est une grande bataille, rien n'est simple. Nous sommes un grand réseau, sous le gouvernement, réorganisé et restructuré depuis longtemps, c'est rendu très imposant, ce qui entraîne un lot d'embûches additionnelles.

À l'époque des CLSC, il était relativement facile de solliciter la participation des gestionnaires à déléguer des ASSS aux congrès. Nos gestionnaires avaient l'autonomie pour le faire et connaissaient leur équipe.

Au cours des dernières années, même à Laval où les gestionnaires ont toujours laissé aux ASSS de la place pour parler de l'association, organiser des rencontres, des activités et des projets, tout juste avant la pandémie, un avis a été fait aux ASSS que c'était la dernière année qu'ils défrayaient le congrès pour 6 ASSS, exemple.

Leur raisonnement : Le CISSS est une seule entité, tous établissements et missions confondus.

Ils se disent que payer trois mille dollars (montant fictif, exemple) pour six ASSS à un congrès est dispendieux et ne profite qu'à un trop petit nombre d'employés alors qu'ils pourraient défrayer les mêmes trois mille dollars pour organiser une conférence profitable à tous les employés. C'est la réalité maintenant. Dans d'autres CISSS-CIUSSS, il a fallu envoyer des lettres d'explications et sollicitation à déléguer des ASSS à nos congrès car ils ne prévoyaient même pas en envoyer.

C'est pourquoi nous avons remis en question, plus d'une fois, la formule des congrès mais les membres qui se sont exprimés souhaitaient pouvoir les maintenir.

Si les établissements continuent de refuser de payer pour les ASSS, nous devons obligatoirement revoir la formule.

À la suggestion de Mohammed de visiter les CLSC, Nathalie dit que c'est une très bonne idée, qu'elle l'a fait à plusieurs reprises, a rencontré des ASSS dans différentes régions.

Il nous faut des représentant(e)s bien articulé(e)s, capables d'expliquer la mission, les objectifs et répondre à des questions d'ASSS, que nous souhaitons accueillir comme éventuels membres.

Il est possible de se faire aider pour rédiger les informations importantes à partager aux ASSS sur notre association.

Il est difficile de convaincre les ASSS du bien-fondé d'être membre de l'association. Pourtant, si nous étions 7000 ASSS, nous aurions tellement plus de moyens d'agir ensemble.

Parmi les suggestions reçues, le partage du journal est une très bonne idée qui se fait déjà par plusieurs ASSS. Plusieurs de ces idées ont été faites auparavant mais la participation n'est malheureusement pas souvent au rendez-vous. C'est parfois décourageant. Ce sont des actions à recommencer, il ne faut jamais lâcher.

Quand elle a écrit dans le journal que nous sommes tous porte-parole de l'association, c'est pour conscientiser tous les membres à leur pouvoir en prenant la parole à chaque occasion de faire connaître notre métier, notre association et en posant des gestes concrets dans leur milieu.

Il faut se concentrer au niveau du ministère, c'est le moment maintenant. Des actions sont en cours pour un virage accentué vers le soutien à domicile et c'est primordial pour nous de faire partie des discussions, propositions, conscientisation aux réalités du SAD. Le soutien à domicile a été progressivement déshumanisé par les objectifs d'efficience, optimisation, harmonisation ...

Nous devons revenir à l'humanisation, altruisme, empathie, c'est l'urgence du moment.

Au sujet de la reconnaissance, le fait que nous sommes (fusionnés) avec les PAB, sans distinction de tâches, de niveau de responsabilités, notamment avec la loi 90 que nous pratiquons sans la moindre différence aux yeux de nos dirigeants et de nos syndicats qui ont accepté de tout mettre au même niveau, tant le salaire, échelon unique, primes que nous n'avons pas, est très décevant.

À deux reprises, à la FSSS, elle a fait part devant tout le monde de cette incohérence et déception que nos centrales négocient sans distinction.

André Bureau : Commente, suite à l'intervention de Mohammed Rhallad, qu'en Estrie, le syndicat a toujours payé pour déléguer des ASSS au congrès et c'était fort apprécié mais c'est rendu tellement gros comme structure et comme on nous place exactement au même niveau que les PAB, ni le CIUSSS ni le syndicat ne veut payer pour les ASSS au congrès.

Il suggère que nous puissions s'organiser des rencontres virtuelles de discussion, au cours desquelles tous les ASSS pourraient enrichir l'association de leur vécu local, partager où ils en sont à tous les niveaux; prévoir un ordre du jour pour apporter des idées d'actions visant à faire avancer notre cause. Comme Nathalie l'a dit précédemment, lui aussi est là depuis longtemps, que nous avons vu changer les objectifs, les valeurs et les pratiques et il encourage aussi les ASSS de ne jamais se gêner pour prendre la parole en public pour exprimer nos rôles, responsabilités et tous les enjeux s'y rattachant.

La nouvelle convention collective s'achevant déjà, André nous implore, tous les ASSS, chacun dans nos milieux, de s'impliquer, de remplir les formulaires de demandes aux syndicats pour la nouvelle convention, **de tous faire la demande de reconnaissance pour nos actes délégués de la loi 90**, cette année, c'est essentiel.

Suite au refus de déléguer des ASSS à nos congrès, il a personnellement fait parvenir à la direction de son CIUSSS générale et à la coordonnatrice de secteur, une lettre exprimant sa grande déception à l'égard de son CLSC à ce sujet. Il invite tous les ASSS à faire de même, à s'exprimer haut et fort à nos dirigeants. Il croit qu'à partir de telles actions, nous pouvons être reconnus de nos supérieurs, nos syndicats, des professionnels, etc. Toute intervention est valable, en preuve; lorsqu'il prend la parole, on le connaît, on sait qui il est et il est écouté dans son milieu et il l'apprécie.

Il suggère d'écrire au ministère de la santé pour inviter un sous-dirigeant du ministre de la santé à venir dans une région, voir sur le terrain en choisissant un cas ou deux, pour constater le travail de terrain des ASSS, savoir qui nous sommes et l'importance que nous avons dans le réseau. Il a souvent écrit au ministère et le courrier est lu, souvent la réponse vient d'un sous-ministre mais le message se transmet. Nous devons le faire pour être mieux connus et reconnus.

En terminant, il félicite le CA pour le nouveau logo de l'association et demande à la relationniste de transmettre ses félicitations et toute sa reconnaissance à Pascal Bastarache, pour son travail acharné et ses nombreuses implications à la FSSSS et pour la reconnaissance des ASSS.

Nathalie Bourque : remercie André pour son intervention, spécifiant le bien que ça lui procure, comme relationniste, d'entendre un ASSS si convaincu, motivé et impliqué; que ça l'encourage et la motive à continuer, en dépit des critiques reçues ailleurs par des personnes qui s'impliquent trop peu ou pas.

Sur la prochaine convention : Elle a déjà annoncé à la FSSS que dès le début des travaux sur le cahier des négociations, il faut poursuivre le travail pour une plus grande reconnaissance des ASSS.

Sur l'implication fort appréciable de Pascal Bastarache, elle croit que nous pourrions toujours compter sur son aide et elle assure André qu'il recevra son message.

Concernant la lettre au ministère : Afin d'éviter de diluer le message, elle croit qu'il est important de ne pas s'éparpiller, se diviser mais plutôt le faire d'une même voix, par le canal de notre association qui a déjà préparé une lettre. Il faut commencer par avoir notre place au gouvernement, ça peut faire partie des solutions de les inviter à faire une tournée avec nous pour leur faire voir la réalité.

11. LES ÉLECTIONS EN 2021

Au CE, à la présidence

La présidente, Hélène Lauzé, ayant annoncé, dans le délai prévu, son intention de ne pas se représenter, seule Mme May Ghanty, vice-présidente, a déposé sa candidature à la présidence de L'AASSSQ.

L'élection au comité exécutif aura lieu, conformément à nos statuts et règlements, en conseil d'administration, le lundi, 22 novembre 2021. Comme aucune autre candidature n'a été déposée à la présidence, nous aurons besoin d'un(e) vice-président(e) par intérim, en remplacement de May Ghanty.

L'annonce des résultats des élections sera partagée sur la page de l'association, sur le site web et dans le journal l'Auxiliaire de décembre.

Les régions en élection

01 : Bas St-Laurent (vacant)

02 : Saguenay/Lac St-Jean (vacant)

03 : Québec Capitale Nationale (vacant)

04/17 : Mauricie/Centre du Québec

05 : Estrie : intérim

06 : Montréal métro

07 : Outaouais

08 : Abitibi-Témiscamingue (vacant)

09/10 : Côte nord/Nord du Québec (vacant)

11 : Gaspésie/Iles de la Madeleine (vacant)

12 : Chaudière-Appalaches : intérim

13 : Laval (vacant)

14 : Lanaudière (vacant)

15 : Laurentides : intérim

La présidente demande aux ASSS présent(e)s à cette assemblée s'ils/elles sont intéressé(e)s à s'impliquer en tant que représentant(e) de leur région.

Question de M. Mohammed Rhallad (06) : Demande si les élections au CE seront tenues par visioconférence ?

La présidente confirme que l'élection sera tenue en visioconférence et que seuls les membres du CA y seront convoqués pour élire les officiers au CE, conformément à l'article 5.6. de nos statuts et règlements qui précise que : « **Le conseil d'administration nomme les officiers du comité exécutif lors d'une rencontre ultérieure à l'assemblée générale annuelle** »

La présidente rappelle qu'à tout moment dans l'année, un(e) ASSS peut proposer sa candidature comme représentant(e)régional(e), sur l'un des postes vacants ou par intérim.

André Bureau, en son nom et celui de plusieurs membres, remercie la présidente, Hélène Lauzé, pour son bon travail et ses années d'implication à la présidence de notre association et remercie également tous les membres du conseil d'administration de leur implication.

Nathalie Bourque remercie également la présidente, spécifiant tout le cœur qu'elle a mis à défendre la profession, à quel point elle y croyait pour continuer en effectuant son travail d'ASSS en privé, malgré quelques critiques reçues, et rappelle qu'elle est toujours une ASSS dument formée et diplômée.

Elle remercie les participants à l'assemblée de leur participation.

May Ghanty demande si quelqu'un dans l'assemblée est intéressé à rejoindre le conseil d'administration.

Judith Thévenin (04) dit qu'elle ne perd aucune occasion de faire connaître les ASSS en partageant des articles et des messages.

Gilles Mathurin (07) dit qu'il continuera de représenter sa région jusqu'à ce qu'un(e) représentant(e) accepte de prendre la relève. Il lance une invitation à André Bureau, s'il veut à nouveau rejoindre le CA, lui qui y a déjà siégé en tant que représentant de l'Estrie.

André Bureau (05) dit qu'il vérifiera auprès de collègues de sa région si quelqu'un est intéressé à prendre le mandat de représentant(e).

Il questionne aussi où en est l'implication des enseignants des CFP, à la formation des ASSS ?

La relationniste répond qu'il faut écrire aux directions des CFP, pour rappeler l'importance de redonner une place aux ASSS à domicile, en invitant nos R.R. dans leurs groupes, puisqu'une partie de leurs étudiant(e)s s'orientera vers les soins à domicile.

Gilles Mathurin dit que la dernière fois qu'il a visité un groupe en CFP, avant la pandémie, il est allé en compagnie de sa gestionnaire, afin de recruter, à même la formation, des ASSS au soutien à domicile et que ce partenariat a été très apprécié et profitable.

Nathalie remercie énormément Mohammed Rhallad pour ses interventions visant à préciser les données comptables, en réponse à des questions posées.

Johanne Mailhot dit que le tirage du journal (nombre de copies distribuées) éclaire sur le nombre de membres.

12. LEVÉE

GA 09 – 2021/12.0

Il est proposé par Nathalie Bourque (13), appuyée par Mohammed Rhallad (06), de lever la présente assemblée. Il est 21h19.

ADOPTÉ À LUNANIMITÉ

Hélène Lauzé, Présidente

Johanne Mailhot, Secrétaire

SECTION 2 – Annexe

Liste membres présents

Charland, Nancy
Lefebvre, Claude
Larouche, Chantal
Thorpe, Jason
Bureau, André
Roy, Jennifer
English, Claudine

Boulangier, Chantal
Rodrigue, Daniel
Laquerre, Yolande
Savard, Chantal
Thévenin, Judith
Lauzé, Hélène
Bourque, Nathalie

Rhallal, Mohammed
Lefebvre, Daniel
Lebel, Nathalie
Morissette, Charles
Mathurin, Gilles
Ghanty, May
Mailhot, Johanne

SECTION 3

RAPPORT DES ACTIVITÉS

- **Lettres, échanges et rencontres avec : Ministère de la santé et des services sociaux, Conseil du trésor, Centrale syndicale CSN, autres dignitaires et personnalités publiques, ainsi que d'autres instances – au cours de l'année 2021.**

INTRODUCTION

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons le travail effectué par les membres et chacun des différents Comités qui ont travaillé très fort, durant toute l'année au sein de votre ASSOCIATION. En 2021, les Membres du Conseil d'administration et le Comité exécutif de votre Association ont tenu à plusieurs reprises leurs réunions sur TEAMS, en raison de la pandémie de la COVID-19. Une ASSOCIATION doit préparer des demandes spéciales, régler des problèmes particuliers ainsi que le travail quotidien.

Elles et ils travaillent bénévolement en plus de leurs tâches respectives dans leur établissement, CLSC ou PRIVÉ, pour savoir quelles démarches seront avantageuses. Toutes et tous ont foncé tête baissée, surmontant les nombreux obstacles qui sont apparus en cours de route. Depuis le dernier Congrès de Formation, nous avons eu plus de membres Auxiliaires Familial(e)s et Social(e)s qui se sont joint(e)s à l'ASSOCIATION et qui proviennent de toutes les régions du Québec. **«BIENVENUE À CES NOUVEAUX MEMBRES».**

Mayra Noemi Noguez (06) Caroline Bastien (15) Diane Hotte (13) Danièle Croteau (16)
Michel Desrosiers (01)

En terminant je peux vous assurer que votre ASSOCIATION est plus que jamais florissante. De plus en plus présente partout au Québec dans les CSSS, le domaine Privé, centres ou Écoles de Formation professionnelle.

À vous toutes et tous, je vous souhaite une très belle année 2020-2021. Que votre travail vous apporte la satisfaction du devoir accompli afin que nous réalisons que nous sommes privilégiés(e)s d'exercer une si belle profession, auprès d'une clientèle en perte d'autonomie.

Bonne Lecture !



**ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX
DU QUÉBEC (A.A.S.S.Q.)**
224-3055 boul. Wilfrid-Hamel, Québec (Qc) G1P 4C6
Téléphone : 581-741-3494 Sans frais 1-877-741-3494 Télécopieur 581-741-3494
Courriel : aafsq@videotron.ca

Voici un résumé de certaines activités faites par l'Association



PLUS UNE ASSOCIATION INTERVIENT, PLUS ON FINIT PAR LA CONSULTER.

PLUS ON LA CONSULTE, PLUS ELLE PEUT INTERVENIR.

SURVOL 2021 DE L'ASSOCIATION ET DE MES ACTIVITÉS EN TANT QUE PORTE-PAROLE/RELATIONNISTE

(par Nathalie Bourque – région 13)

Février 2021

Pour donner suite à un reportage « Indignité », diffusé à TVA sur les décès en RPA et CHSLD, dans le contexte où les résidents ne pouvaient avoir aucune visite ni support de leurs proches, Nathalie et Nancy Carrière ont donné une entrevue au journal de Montréal sur leur expérience dans un CHSLD en éclosion de Covid-19, où sont survenus plusieurs décès. Elles ont ensuite été invitées à rencontrer virtuellement les filles d'une dame décédée de la Covid-19, qu'elles ont soignée et accompagnée, dans ce centre. Cette rencontre était d'une grande importance pour les filles et a fait l'objet d'un reportage au TVA nouvelles.

À la suite de cette entrevue, à l'initiative de la présidente Hélène Lauzé, Nathalie a été invitée à donner une entrevue à la radio CJMD, 96,9 à Lévis sur le sujet et parler du métier d'ASSS. Ces contacts permettent de nous faire connaître davantage.

En lien avec la famille de l'ASSS de Montréal décédé de la Covid-19, elle a usé de ses contacts pour s'assurer que l'évènement soit couvert par les médias, qu'on entende parler des soins à domicile, trop souvent ignorés dans les services de santé.

Elle a ensuite reçu des courriels de deux journalistes de Radio-Canada pour l'émission Enquête, sur deux sujets, soit la sous-traitance des soins à domicile et la protection des ASSS à domicile dans le contexte de la Covid-19. Où sommes-nous situés dans l'organisation de l'INSPQ et du gouvernement. Nathalie a eu de bons échanges avec eux. Ils sont actuellement à l'étape d'effectuer des recherches sur les sujets et elle pourrait faire partie de l'émission, ce qu'elle ignore à ce jour. Néanmoins, par ses échanges, elle aura assurément contribué à alimenter leurs recherches et le traitement qu'ils feront des sujets. Elle insiste sur le fait que les journalistes ont eu le réflexe de contacter notre association, preuve que les petites actions que nous posons régulièrement ici et là contribuent à nous faire connaître.

Concours pour trouver un nouveau logo à notre association avec le nouveau nom

Nathalie a reçu des propositions de dessins qui pourraient servir de logo. Dans les propositions reçues, elle demande si nous souhaitons un dessin ou plutôt des lignes pures, plus simples et professionnelles. Nous en discutons. L'important est de représenter le soutien à domicile.

Article écrit d'une ASSS

Une ASSS a participé à un article de journal sur le métier des ASSS et Nathalie l'a partagé sur la page de l'association NOUS auxiliaires.

Avril 2021

Nathalie est connue au près du gouvernement et notre association est reconnue, ce qui est valable.

Nathalie parle d'une officière de la CSN s'est adressée à elle pour demander des documents sur nos rôles et tâches, preuve que nous sommes tout de même reconnus, en tant qu'association crédible.

Nathalie a reçu, par Messenger, courriel et sur la page Facebook, de bons commentaires d'appréciation sur les tablettes cadeaux offertes aux membres par l'association.

Mai 2021

Elle a parlé avec le conseiller politique du ministre de la Santé qui a pensé à lui écrire, comme porte-parole de l'association, preuve que de se faire connaître en semant de petites graines, est profitable.

Le directeur du cabinet a demandé de la contacter pour une invitation à, éventuellement, participer à un projet de La Presse d'entrevues et de livre, sous plusieurs formes, en rapport avec les soins et services à domicile apportés à la population, notre travail d'ASSS en contexte de pandémie, etc. Il a pensé que ce serait une belle occasion de faire connaître davantage les ASSS.

Elle a profité de ce contact privilégié pour parler des soins à domicile dans l'ensemble, de ce que c'est devenu; la déshumanisation, la dépersonnalisation, le contexte de travail et exprimer le ras-le-bol des gens face à ces changements négatifs. Elle lui a fait part du fait qu'un nombre effarant d'ASSS expérimentés et passionnés par leur métier sont désabusés et choisissent de quitter le réseau. Que ça fait des années que ça ne va pas bien et que même si la pandémie semble être la cause, il n'en n'est rien. Les situations vécues à cause de la pandémie ne font que ressortir ce qui était déjà problématique avant qu'elle ne survienne. Il lui a assuré qu'il transmettrait ses commentaires en plus haut lieu et Nathalie lui a dit qu'elle était prête, n'importe quand, à leur parler, à leur refléter la réalité sur le terrain, donner l'heure juste. De plus, il serait intéressant de vérifier la satisfaction des usagers face à la façon de recevoir les soins actuellement.

Le gouvernement veut maximiser le panier de services à domicile. Vers la fin de l'été, ils préciseront de quelle façon et le conseiller l'a invitée à rester à l'affût. Nathalie croit que la période de rentrée parlementaire serait la bonne pour faire parvenir notre lettre, via nos députés. On pourrait peut-être faire partie de la solution.

Nathalie fait la remarque que ses contacts au ministère se donnent la peine de lire ses publications sur Facebook et signifier leur appréciation.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Hélène Lauzé	Présidente
May Ghanty	Vice-Présidente
Claudine English	Trésorière
Johanne Mailhot	Secrétaire
Nathalie Bourque	Relationniste

Toujours dans le but d'être de plus en plus au courant des développements et afin de déterminer les tâches à exécuter, les membres de votre Conseil d'administration ont tenu trois réunions et le Comité Exécutif, quelques conférences sur ZOOM et TEAMS en 2021.

Par souci d'économie pour l'association, ces réunions ont toujours été jumelées à d'autres rencontres avec les divers Comités.

Notre porte-parole a fait de belles rencontres qui ont permis des échanges avec les instances politiques, des correspondances avec les ministères et autres.

Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos interrogations et à vos questions, vous n'avez qu'à nous contacter (aafsq@videotron.ca).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Région 01 Bas-St-Laurent	Christine Bouchard
Région 02 Saguenay/ Lac-St-Jean	Vacant
Région 03 Québec/ Capitale-Nationale	Vacant
Région 04 Mauricie/Bois-Francs/ Centre-du-Québec	Jennifer Roy
Région 05 Estrie	Johanne Maurice
Région 06 Montréal-Métro	Vacant
Région 07 Outaouais	Gilles Mathurin
Région 08 Abitibi-Témiscamingue	Vacant
Région 09/10 Côte-Nord/Nord du Québec	Vacant
Région 11 Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	Vacant
Région 12 Chaudière-Appalaches	Marie-Josée Santerre
Région 13 Laval	Nancy Carrière
Région 14 Lanaudière	Vacant
Région 15 Laurentides	Marie-Josée Brière
Région 16 Montérégie	Claudine English

Ces femmes et ces hommes ont travaillé pour vous durant toute l'année ne ménageant jamais leur temps, leurs déplacements ni leur énergie et ils et elles se sont engagé(e)s et dévoué(e)s pour une association en laquelle elles et ils croient. Des rencontres sont prévues dans les centres ou Écoles de Formation Professionnelle, animés par eux qui sont convaincus que, plus les gens entendront parler de l'Association, plus notre belle profession avec ses différences, Auxiliaires Familial(e) et Social(e), ASSS ou PRIVÉ, deviendra visible.

BRAVO !!! Pour votre beau travail !!!

**LES ÉLECTIONS À VENIR
POUR LES OFFICIERS DU COMITÉ EXÉCUTIF**

2022	2023	2024
 Au secrétariat  À la vice-présidence	 À la trésorerie  Au poste de relationniste	 À la présidence

**LES ÉLECTIONS À VENIR POUR LES REPRÉSENTANTS(ES)
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

2022	2023	2024
Saguenay-Lac-St-Jean (02)	Bas-St-Laurent (01)	Mauricie-Centre-du-Québec (04/17)
Québec-Capitale-Nationale (03)	Estrie (05)	Montréal-métro (06)
Côte-Nord/Nord-du-Québec (09/10)	Gaspésie/Îles-de-la- Madeleine (11)	Outaouais (07)
Montérégie (16)	Chaudière- Appalaches (12)	Abitibi-Témiscamingue (07)
	Lanaudière (14)	Laval (13)

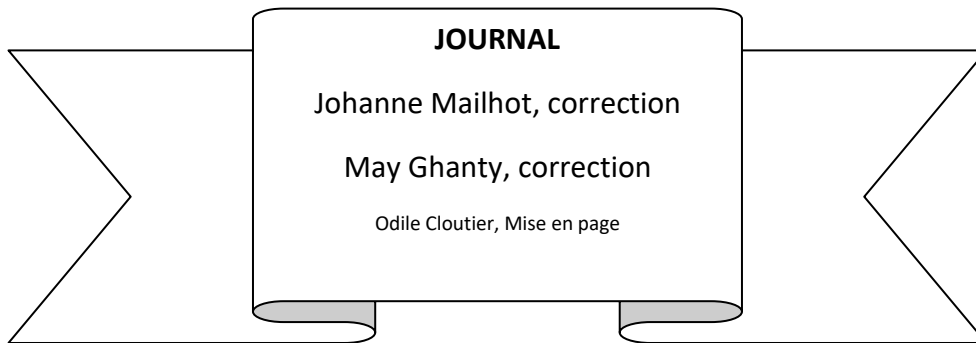
Postes vacants :

- 01 (Bas-St-Laurent)
- 02 (Saguenay-Lac-St-Jean)
- 03 (Québec-Capitale-Nationale)
- 05 (Estrie)
- 08 (Abitibi-Témiscamingue)
- 09-10 (Côte-Nord/Nord-du-Québec)
- 11 (Gaspésie | Îles-de-la-Madeleine)
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 (Laval)
- 14 (Lanaudière)
- 15 (Laurentides)
- 16 (Montérégie)

ÉQUIPE JOURNAL

Nous aimerions aussi remercier l'équipe qui fait un EXCELLENT

«JOURNAL L'AUXILIAIRE»



Suite aux congrès de formation de 2020 et de 2021 qui ont dû être annulés en raison de la pandémie de COVID-19, le conseil d'administration se penche sur une nouvelle formule pour le futur.

Firme comptable

De par le mandat donné par les membres de l'Assemblée Générales Annuelle, nous avons recours à la même firme comptable « Raymond, Chabot, Grant, Thornton ».

CONCLUSION

Nous avons vu, tout au long de ce rapport, que les années se suivent, que le travail suit aussi avec autant d'énergie et que nous croyons en notre profession. Il est important de continuer ce qui est là et ce qui doit se maintenir. Surtout que nous avons, au sein de notre Conseil d'Administration, des Membres qui se sont impliqués d'une façon très intéressante.

Alors, en terminant, tant qu'il y aura des Auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux comme ceux et celles qui s'impliquent à notre Association, notre profession sera là, très forte et toujours bien représentée partout au Québec.

Merci d'avoir pris le temps de lire ce rapport qui est très volumineux. Je suis très heureuse de faire partie de votre Association et de voir des personnes si dévouées, et ayant le cœur sur la main et fières d'être « AUXILIAIRE FAMILIAL(E) ET SOCIAL(E) ».

MERCI D'Y CROIRE !!!

En terminant, bonne lecture du rapport financier.

SECTION 4

RAPPORT FINANCIER

Association des auxiliaires aux Services
de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.)

États financiers au 31 décembre 2021

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2-3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 – 11



Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 201
107, rue Commerciale Ouest
Chandler (Québec) GOC 1 K3

Téléphone : 418 689-2683

Aux administrateurs de
Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec
(A.A.S.S.S.Q.)

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Chabot Arant J.B.A., s.c.r.c.c.

Chandler

Le 15 juin 2022

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.Q.)

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Apport		
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	1425	
Cotisations des membres	50 838	60 826
Documentation aux écoles		32
Vente de matériel promotionnel	798	587
	<u>53 061</u>	<u>61 445</u>
	-----	-----
Charges		
Sous-contrats	20 043	21 421
Taxes et permis	94	57
Charges locatives	8 884	9 072
Assurances	2 739	2 579
Frais de déplacements et représentation	4 565	2 739
Fournitures de bureau	7 380	1 997
Télécommunications	1 626	1 647
Frais de poste	2 523	3 907
Impression et mise en page	1 462	4 694
Honoraires professionnels	3 648	2 607
Créances douteuses recouvrées		(620)
Frais de banque et d'administration	35	231
Intérêts sur l'emprunt bancaire	246	246
Amortissement du mobilier et agencements	88	111
Amortissement du matériel informatique	186	266
	<u>53 519</u>	<u>50 954</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(458)</u>	<u>10 491</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.)

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	Investi en		2021	2020
	Immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 063	50 388	51 451	40 960
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(274)	(184)	(458)	10 491
Solde à la fin	<u>789</u>	<u>50 204</u>	<u>50 993</u>	<u>51 451</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.Q.)

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(468)	10 491
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>274</u>	<u>377</u>
	(184)	<u>10 868</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(826)	2 730
Stocks	3 575	90
Frais payés d'avance	172	424
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	536	363
	<u>3 457</u>	<u>3 607</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	3 273	14 475
Encaisse au début	46 880	<u>32 405</u>
Encaisse à la fin	<u>50 153</u>	<u>46 880</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.)

Situation financière

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	50 153	46 880
Comptes clients et autres créances (note 3)	2 791	1 965
Stocks		3 575
Frais payés d'avance	<u>1 054</u>	<u>1 226</u>
	53 998	453 646
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>789</u>	<u>1 063</u>
	<u>54 787</u>	<u>54 709</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	<u>3 794</u>	<u>3 258</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	789	1 063
Non affecté	<u>50 204</u>	<u>50 388</u>
	<u>51 993</u>	<u>51 451</u>
	<u>54 787</u>	<u>54 709</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.Q.)

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de regrouper et de défendre les intérêts des personnes qui exercent la profession d'auxiliaire familiale. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Cotisations des membres

Les produits de l'organisme proviennent principalement des cotisations des membres. Ils sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Autres produits

La documentation aux écoles, les commandites et la vente de matériel promotionnel sont constatés lors de l'encaissement.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.Q.)

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux qui provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	Taux

Mobilier et agencements	20 %
Matériel informatique	30 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut faire l'objet de reprises.

3 – COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	2 171	1 345
Dépôt de garantie	620	620
	<u>2 791</u>	<u>1 965</u>

- a) Au 31 décembre 2021, un des clients représente 26% du total des comptes clients (un client représentait 34% au 31 décembre 2020).

4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	<u>2021</u> Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier et agencement	3 879	3 525	354
Matériel informatique	<u>3 807</u>	<u>3 372</u>	<u>435</u>
	<u>7 686</u>	<u>6 897</u>	<u>789</u>

	Coût	Amortissement cumulé	<u>2020</u> Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier et agencement	3 879	3 437	442
Matériel informatique	<u>3 807</u>	<u>3 186</u>	<u>621</u>
	<u>7 686</u>	<u>6 623</u>	<u>1 063</u>

5- EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 3 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5% (7,45 %) et est renouvelable annuellement.

6 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et les autres créances, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, investissement et financement.

Risque de taux d'intérêt

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

7– ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant le 31 août 2024, à verser une somme de 23 935 \$ pour un local.

Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 8 976 \$ en 2022 et 2023 et de 5 984 \$ en 2024.

Ce contrat de location comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de trois ans dont l'organisme pourra se prévaloir.

SECTION 5

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

**ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES
DE SANTÉ ET SOCIAUX DU QUÉBEC (AASSSQ)
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022**

	2022 budget	2021 réel
	\$	\$
PRODUITS		
Apport		
Subvention d'urgence de Canada pour le loyer	-	1 425
Cotisations des membres	50 928	50 838
Documentation aux écoles	380	-
Vente de matériel promotionnel	800	798
TOTAL DES PRODUITS	52 108,00 \$	53 061 \$
CHARGES		
Sous-contrats (secrétariat & webmaster)	22 352	20 043
Achats de matériel promotionnel	1 516	-
Taxes et permis	36	94
Charges locatives	9 247	8 884
Assurances	1 766	2 739
Frais de déplacement et de représentation	1 372	4 565
Fournitures et frais de bureau	6 734	7 380
Télécommunications	1 649	1 626
Frais de poste	2 261	2 523
Impression et mise en page	1 618	1 462
Honoraires professionnels	7 264	3 648
Frais de banque et d'administration	309	281
Amortissement du mobilier et agencement	71	88
Amortissement du matériel informatique	130	186
TOTAL DES CHARGES	56 325 \$	53 519 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(4 217) \$	(458) \$

*Note : Refonte du site web au coût de 4 886 \$
Il a été pris dans le surplus des années antérieures*

SECTION 6

Projets

Priorités d'action de l'Association

2021-2022

- ✓ Continuer la tournée à l'ASSNAT (Assemblée nationale) afin de sensibiliser le Ministre de la Santé et des Services sociaux, les ministres et les députés à la profession des Auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec.
- ✓ Déterminer une activité ou un lien d'implication à chaque représentant(e) régional(e).
- ✓ Accroître la visibilité des Auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec auprès des Médias, journaux, télé communautaires
- ✓ Accroître la visibilité de l'Association auprès des services publics et privés.
- ✓ Trouver un thème ou un défi à chaque 11 avril (journée des A.S.S.S.)
- ✓ Continuer notre recrutement

ENSEMBLE PLUS QUE JAMAIS !!!